

Comité Local (CSAL Aude)

8 juillet 2025

DECLARATION

Contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 Mél : cgt.ddfp11@dgfi.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Ce comité a 6 points à l'ordre du jour. Concernant les points égalité professionnelle et bilan de la formation professionnelle, la CGT vous posera les questions dans le débat.

Concernant le point lignes directrices des missions des Pôles Contrôle et d'Expertise, la CGT tient à poser des questions dès le début du comité.

Dans un contexte d'industrialisation des tâches et de perte de sens dans l'exercice des missions, et malgré des centaines de suppressions d'emplois, les PCE intégrés ou non dans des PUC restent des services relativement attractifs, avec des missions diverses et complémentaires. La DGFIP, dans sa frénésie à restructurer partout et tout le temps a décidé de les supprimer. Au passage, la note du 15/05/2025 que vous nous mettez comme seul document préparatoire sur ce sujet consacre une nouvelle méthode de dépeçage des missions, plus pragmatique. Comme son titre l'indique, il s'agit de « lignes directrices » qui fixent un cadre général laissant aux directions locales de grandes marges de manœuvre selon leur taille, leur tissu fiscal ou le profil de leur directeur. **Malgré tout, seulement 40 % des directions avaient décidé de supprimer leurs PCE. Cette note va-t-elle obliger les autres à « rentrer dans le rang » et à se précipiter ?**

Sous couvert de lutte contre la fraude la plus importante ou la plus spectaculaire, le contrôle fiscal au plus près du terrain disparaît. La relation de confiance a remplacé le civisme fiscal. **Les PCE sont victimes de cette évolution. La perspective de suppressions d'emplois massives, place le « data mining » (DM) au centre de notre fonctionnement. Pourtant, les collègues du contrôle fiscal savent que le DM tourne en rond sur la base d'obligations déclaratives incomplètement servies et analysables.** La disparition annoncée de la programmation issue de l'analyse de données d'axes locaux révèle une méconnaissance totale du fonctionnement des PCE : ces « axes locaux » relevaient de requêtes SIRIUS PRO, souvent mises en œuvre pour pallier les carences des listes DM. Cette note suscite beaucoup d'inquiétudes sur le devenir du contrôle sur pièces des professionnels. Elle reconnaît l'importance de ce type de contrôle et préconise qu'il soit assuré par « une pluralité de services ». Difficile de faire plus flou !

En ce qui concerne les missions d'expertise, elles seraient assurées par les services contentieux des directions et/ou les SIE, avec une prédilection pour ces derniers. **Dans cette optique, plus de deux tiers des effectifs des PCE y seraient déployés. Pour l'Aude cela représenterait donc 6 à 7 agents sur les 10 estampillés PCE à Carcassonne et Narbonne.** Quelle est votre réflexion et votre projet en la matière tandis que des rumeurs disent que de toute façon les agents ne changeraient pas de site ? En avez-vous déjà parlé et avec qui ? **L'antenne SIE de Limoux est-elle menacée ?** L'exemple des inspecteurs ciblés fraude il y a deux ans et souvent redéployés vers des tâches de gestion pour pallier le manque d'effectif n'est pas rassurant. Comment préserver cette mission d'expertise dans ces conditions ? Est-ce bien le moment de fragiliser le suivi et le contrôle des remboursements de crédits de TVA et autres crédits d'impôt recherche quand les montants remboursés (et la fraude associée) explosent ?

Le sujet des restructurations est à prendre avec sérieux tandis

que les relations dans les services, tendues à cause des suppressions d'emplois qui ne s'arrêtent jamais, peuvent déraiper à tout moment comme on peut le voir successivement et chaque année dans nos services audois.

Les chiffres nationaux de l'Observatoire interne restent mauvais au point que le taux de satisfaction globale des agents n'atteindra péniblement les 50 % que dans 50 ans... Vous pouvez prendre les chiffres dans tous les sens, ils restent toujours en moyenne de 10 à 15 points en dessous de la Fonction Publique d'État.

Que reste-il aux agents, sinon un emploi de plus en plus précaire et soumis à l'arbitraire des Lignes Directrices de Gestion (Mutations aux choix etc) où le mal travail, le mal être au travail se sont implantés durablement ? Nous alertons dans toutes les instances nationales et locales, mais aussi l'année dernière dans un tract « Souffrance au travail » qui explicitait les mécanismes d'organisation du travail toxiques à l'œuvre à la DGFIP. Ceux-ci peuvent conduire à l'extrême, au dégoût de soi et aux 10 suicides et 8 tentatives de suicides depuis le 1^{er} janvier 2025...

Et maintenant le ministère, qui refuse de nous communiquer les éléments nous permettant de nous assurer du bon déroulement des règles de marché avec le choix d'ALAN, start'up en ligne déficitaire financée par des fonds spéculatifs, a fait le choix de priver les agents de l'accès à une complémentaire santé de qualité, de proximité portant des valeurs de solidarité. ALAN dont nous avons des retours unanimement négatifs sur leurs prestations, voire leur absence, dans les ministères où il est déjà l'opérateur de PSC. C'est la République des copains et des bandits bien nés et ceux-ci sont bien servis avec ce choix fait entre familles et connaissances proches du pouvoir.

Pour le point 6 questions diverses, nous en posons qqes unes dès maintenant en espérant bien sûr avoir des réponses :

quelles dernières nouvelles sur les droits à se garer pour les agents de la cité administrative suite à la création du parking payant et la disparition du parking libre Gaston Jourdanne ? Quels sont vos retours faits à la DG du mouvement local A au choix ? Est-il normal que des CDS donnent des objectifs chiffrés très précis à des collègues du CDC lors d'entretiens professionnels ? Est-il normal qu'une application qui donne les résultats de tous les agents du CDC en direct, formalise certains agents en rouges et d'autres couleurs et que la hiérarchie interpelle nominativement les agents en les comparant à d'autres ? Où en est la réponse sur les équipes décalées CDC suite aux nouveaux horaires du RIAC ? (relance). Quels sont les premiers retours des réunions sur les sip de demain pour votre politique locale ? Les postes vacants au 01/09/2025 sont-ils plus particulièrement menacés pour leurs suppressions 2026 ? Et avez-vous des retours ministères sur les nouvelles suppressions d'emplois 2026 ? Comment comptez-vous les combler ?

Si on ne s'organise pas et ne se mobilise pas, nous perdrons rapidement tous nos droits et garanties. Nous appelons les collègues à s'organiser et se mobiliser, à se réunir, à participer aux Heures Mensuelles d'Informations auxquelles ils ont droits quels que soient leurs statuts.

La CGT Finances Publiques Aude.